

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES
PERSONNELS DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT OU DE FORMATION RELEVANT
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
SESSION 2019**

Le registre d'inscription est ouvert du 11 septembre 2018, à partir de 12 heures, au 11 octobre 2018, à 17 heures, heure de Paris.

Conditions d'inscription : <http://www.education.gouv.fr/siac4> dans la rubrique « conditions d'inscription ».

La date de l'épreuve écrite d'admissibilité est fixée au 16 janvier 2019.

Les dates et lieux de l'épreuve d'admission seront fixés ultérieurement et publiés aux adresses suivantes : <http://www.education.gouv.fr/siac4> et <http://www.publignetde.education.fr>

Le nombre total de postes offerts sera fixé ultérieurement.

Phase 1 : INSCRIPTION

a) inscription par internet :

sur le site : <http://www.education.gouv.fr/siac4>

**du 11 septembre 2018, à partir de 12h
au 11 octobre 2018, 17h, heure de Paris.**

Les candidats communiquent une adresse électronique leur permettant de recevoir un courriel de la part du service académique chargé de l'inscription, rappelant la date et l'heure de l'enregistrement de l'inscription, leur numéro d'inscription et comprenant, au format PDF, le récapitulatif des données saisies ainsi que la liste des pièces justificatives qu'ils seront invités à fournir ultérieurement.

IMPORTANT

L'attention des candidats est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Les adresses (postale et électronique) saisies lors de l'inscription **doivent être valides et permanentes** et seront utilisées pour toute la période d'organisation du recrutement pouvant aller jusqu'en septembre 2018.
Aucune réclamation ne sera admise.

En application du principe général d'égalité de traitement des candidats, aucune inscription hors délai ne pourra être acceptée.

b) inscription papier :

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats peuvent faire une demande écrite de dossier imprimé d'inscription. Les modalités dans ce cas sont consultables sur le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/siac4>

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES
PERSONNELS DE DIRECTION D'ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT OU DE FORMATION RELEVANT
DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
SESSION 2019**

Phase 2 : ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES AU RECTORAT

A la clôture des inscriptions, les candidats recevront par courriel :

1/ un récapitulatif de leur dossier d'inscription rappelant leur numéro d'inscription ainsi que l'ensemble des données relatives à leur inscription. Les candidats doivent conserver ce document.

2/ un formulaire indiquant les pièces justificatives à fournir.

Le formulaire et les pièces justificatives nécessaires devront être adressés par voie postale au :

RECTORAT de NANCY-METZ
Division des Examens et Concours
DEC/1 – concours encadrement
2, rue Philippe de Gueldres
CO n° 30013
54035 NANCY Cedex

Au plus tard le 12 novembre 2018, le cachet de la poste faisant foi.

Phase 3 : ENVOI DU DOSSIER DE PRÉSENTATION AU MINISTÈRE

En vue de l'épreuve d'admission, le dossier de présentation est téléchargeable sur le site du ministère, dès l'ouverture des registres d'inscription, à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/siac4>.

Seuls les candidats déclarés admissibles doivent retourner le dossier de présentation, obligatoirement par voie postale et en recommandé simple à l'adresse suivante :

Ministère de l'Education Nationale
Direction Générale des Ressources Humaines
Bureau DGRH E1-3, CRPD
72 rue Regnault
75243 PARIS CEDEX 13

Au plus tard le 15 mars 2019 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier de présentation qui ne sera pas transmis par le candidat ou envoyé après cette date (le cachet de la poste faisant foi) entraînera l'élimination du candidat. Aucune pièce complémentaire au dossier de présentation transmise après cette date (le cachet de la poste faisant foi) par le candidat ne sera prise en compte.

Les calendriers prévisionnels de proclamation des résultats d'admissibilité et d'admission et les résultats d'admissibilité et d'admission seront consultables sur le site internet du ministère à l'adresse suivante :

<http://www.publinetde.education.fr>.